

Réunion de troupes à Yverdon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **1 (1856)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de décrire ; bornons-nous pour le moment à faire remarquer que, dans un pays de peu d'étendue, comme la Suisse, et par le fait même que nos troupes ne sauraient être appelées à faire des expéditions lointaines, il sera toujours possible, lorsqu'un corps d'artillerie devra user d'un chemin de fer, de faire monter, comme cela s'est fait à Morges, les canonniers sur leurs pièces, au lieu de leur affecter des voitures spéciales, comme cela se fait en France. L'on gagne ainsi du temps et de la place. Quant au système employé, le 4 juillet dernier, pour l'embarquement du matériel, il est d'une simplicité qui ne laisse rien à désirer ; en augmentant quelque peu le nombre des plateaux destinés à supporter les voitures, l'on évite les agencements compliqués en usage dans l'artillerie française ; la pièce reste sur son avant-train, repose sur ses quatre roues, comme sur une route ordinaire. L'augmentation qui en résulte dans la longueur du convoi est amplement compensée par la place que l'on gagne en faisant monter les canonniers sur leurs pièces. En somme, il faut moins de temps et de peine qu'avec le système français, et le résultat est le même, à la condition cependant, nous le répétons, que le trajet à parcourir ne soit pas trop long.

Nous n'avons point à nous étendre sur les événements ultérieurs qui signalèrent la course faite par l'école de recrues. Mais nous dirons en terminant que, si l'essai dont nous venons de parler a réussi, cela provient non-seulement du zèle et de la discipline de la troupe, mais aussi, et en grande partie, des dispositions prises par l'administration du chemin de fer de l'Ouest. L'excellent et vaste matériel de cette Compagnie a parfaitement soutenu une épreuve décisive, et l'emploi en a été habilement dirigé par M. d'Albenas, remplissant les fonctions de chef du trafic et du mouvement.

ÉCOLE CENTRALE.

L'école centrale s'est terminée le 31 août, après avoir été inspectée en détail par M. le colonel Rilliet.

— Mercredi et jeudi, l'école a été visitée par le directeur du département militaire fédéral, M. Frey-Hérosé, et par M. le conseiller fédéral Fornerod, accompagnés du secrétaire du département, M. le lieutenant-colonel Finsterwald.

— Le domestique d'officier, prévenu de vol, a été jugé par le conseil de guerre le 28 août, et condamné à un an de réclusion. La défense a été présentée par M. le capitaine d'état-major Burry.

— La section de l'état-major du génie, composée de M. le lieutenant Mercier et M. le sous-lieutenant Imhof, s'est particulièrement distinguée cette année, sous la direction de M. le major Gautier. L'inspecteur de l'école en a fait les plus grands éloges devant le corps d'officiers ; on cite entr'autres comme des travaux remarquables de ces deux officiers un dessin d'un projet d'attaque d'un front Cormontaigne et le dessin d'un front Noizet.

RÉUNION DE TROUPES A YVERDON.

Le plus grand nombre des officiers de l'état-major étaient déjà arrivés avant le 2 septembre. Les cadres des six bataillons Hermenjat et Paschoud (Vaud), Nickles et Mayer (Berne), Colomb (Neuchâtel) et Schorderet (Fribourg), ainsi que la belle compagnie de guides de Genève, au grand complet, sont arrivés le 3 septembre, les

uns par le chemin de fer, les autres par bateaux à vapeur, d'autres à pied. Des officiers d'état-major furent envoyés au-devant des colonnes pour les recevoir et les conduire à l'hôtel-de-ville, où se distribuaient des billets de logement. Les bureaux de division et de brigades sont au château, dans les salles d'écoles. L'ancien magasin à sel sert de caserne pour les cadres d'infanterie. Les officiers, ainsi que les guides, sont logés chez les bourgeois, sans y être nourris. Le diner des officiers a lieu à la cantine, sur la place; il est obligatoire.

Voici, à titre de renseignements sur cette réunion, un extrait des divers *ordres de division* :

ORDRE DE DIVISION.

Confédérés, frères d'armes !

L'autorité supérieure a décidé la mise sur pied d'une division fédérale.

Comme toujours, vous êtes accourus avec empressement sous les drapeaux. Soyez les bien-venus !

Quelque grand que soit l'honneur de vous commander, je ne l'ai accepté qu'en comptant sur votre concours. Vous ne me le refuserez pas.

Le but de cette réunion est d'exercer la division à des manœuvres de campagne, qui jusqu'ici n'ont jamais été pratiquées dans notre patrie sur une échelle semblable, à des opérations combinées, formant un ensemble et présentant aux officiers aussi bien qu'aux soldats une image aussi fidèle que possible de ce qui se passerait réellement en présence de l'ennemi.

Attendez-vous donc aux privations et aux fatigues inhérentes au métier des armes. Vous saurez les surmonter par votre dévouement et par votre bonne volonté.

Que la pluie et le beau temps ne soient pas mis en première ligne pour diriger nos mouvements; que le but auquel nous visons, celui de perfectionner notre instruction, soit seul notre boussole.

Soldats de la division de l'Ouest ! sachez prouver à toute la population militaire de la Suisse, qui a dans ce moment les yeux fixés sur vous, qu'aucun sacrifice n'est au-dessus de vos forces lorsqu'il s'agit d'être exercé à la défense de la patrie, de marcher dans la voie du progrès.

Camarades, comptez sur moi, comptez sur les officiers qui vous commandent. Nous ne négligerons rien pour chercher à assurer votre bien-être, autant que les circonstances le permettront.

Que la discipline, qui est le nerf des armées, soit le but constant de vos efforts.

Que le respect pour les propriétés qui peuvent être épargnées dans les manœuvres comme au bivouac, que votre urbanité vis-à-vis des citoyens en général et de vos hôtes en particulier, viennent prouver à chacun, même aux ennemis de nos institutions militaires et libérales, que les soldats-citoyens de la division de l'Ouest sont à la hauteur de leur belle mission et de la civilisation dont s'honore à juste titre leur patrie.

Frères d'armes, recevez mon salut fédéral !

Au quartier-général d'Yverdon, le 8 septembre 1856.

Le colonel-commandant la division de l'Ouest,

Signé : BOURGEOIS-DOXAT.

ORDRE N° 1 (lithographié), traitant de la composition des états-majors et des troupes :

A. ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

<i>Commandant :</i>	M. le colonel fédéral Bourgeois-Doxat.
<i>Adjudant :</i>	» le capitaine fédéral Frey, Emile.
<i>Chef d'état-major :</i>	» le lieutenant-colonel fédéral Gonzenbach.
<i>Adjudant :</i>	» le capitaine fédéral Ribordy, Antoine.
<i>Adjudant-général :</i>	» le lieutenant-colonel fédéral Philippin.
<i>Ingénieur de la division :</i>	» le capitaine fédéral Guex, Louis.
<i>Adjudant :</i>	» le sous-lieutenant fédéral Mathey, Félicien.
<i>Officiers adjoints à l'état-major de division :</i>	MM. les majors fédéraux Roy, Ch ^a -Gustave ; Schem, Frédéric ; Bruderer, Jaques ; Bertsch, G.-P.-L ^a .
<i>Secrétaires d'état-major :</i>	Du commandant, M. Collomb, Jaques. Du chef d'état-major, M. Rudolph, Charles.

B. ÉTAT-MAJOR DES BRIGADES.

<i>1^o De l'artillerie :</i>	M. le lieutenant-colonel fédéral Crinsoz de Cottens.
<i>Adjudants :</i>	» le capitaine fédéral Girard, Frédéric. » le lieutenant fédéral d'Edlibach, Gérold.
<i>2^o De la cavalerie :</i>	» le major fédéral Quinclet, James.
<i>Adjudant :</i>	» le capitaine fédéral Muller, Henri.
<i>3^o De l'infanterie.</i>	<i>1^{re} Brigade..</i>
<i>Commandant :</i>	» le colonel fédéral Veillard, Adrien.
<i>Adjudants :</i>	» le capitaine fédéral Buri, Alfred. » » » Testaz, Henri.
	<i>2^e Brigade.</i>
<i>Commandant :</i>	» le colonel fédéral Fogliardi, Auguste.
<i>Adjudants :</i>	» le capitaine fédéral Grand, Paul. » » » Morand, Adolphe.
	<i>3^e Brigade.</i>
<i>Commandant :</i>	» le colonel fédéral Audemars, Auguste.
<i>Adjudants :</i>	» le capitaine fédéral Lecomte, Ferdinand. » » » Olgiati, Ulric.

C. PERSONNEL INSTRUCTEUR.

M. Hoffstetter, lieutenant-colonel, instructeur chef.
» Rüstow, professeur des Sciences militaires.
» Bachofen, lieutenant-colonel fédéral.
» Ducret, capitaine.
» Burgi, »
» Schumacher, capitaine fédéral du génie, instructeur pour les sapeurs du génie.
» Stadler, Vincent, adjudant sous-officier, instructeur trompette.

D. TROUPES.

<i>1^o Génie.</i>	1 compagnie de sapeurs, de Berne,	N ^o 4.
<i>2^o Artillerie.</i>	1 batterie de 6 liv. attelée, de Soleure,	» 14.
	1 batterie de 6 liv. attelée, de Vaud,	» 22.
<i>3^o Cavalerie.</i>	1 compagnie de guides, de Genève,	» 7.
	1 » de dragons, de Soleure,	» 8.
	1 » de dragons, de Berne,	» 10.
	1 » de dragons, de Vaud,	» 34.
	1 » de dragons, de Vaud,	» 35.
<i>4^o Carabiniers.</i>	1 compagnie de Vaud,	N ^o 8.
	1 » de Vaud,	» 10.
	1 » de Neuchâtel,	» 14.
	1 » du Valais,	» 32.
<i>5^o Infanterie.</i>	1 bataillon de Berne,	N ^o 55, commandant Mayer.
	1 » de Berne,	» 60, » Nickles.
	1 » de Vaud,	» 46, » Hermenjat.
	1 » de Vaud,	» 50, » Paschoud,
	1 » de Neuchâtel,	» 115, » Colomb.
	1 » de Fribourg,	» 61, » Schorderet.
	1 » de Fribourg,	» 56, » Gerbex.

NB. Le bataillon de Fribourg, N° 56, n'a joint la division que le 13 septembre.

Musiques d'Echallens et de Genève arrivées le 9.

Le 9, la division est entrée en ligne; jusqu'alors l'artillerie à Bière, les dragons à Colombier et à Moudon, les carabiniers à Orbe et à Sainte-Croix suivaient des cours d'instruction préparatoire.

ORDRE N° 2, du 1^{er} septembre. — Traitant du *casernement* et de la *subsistance* des troupes.

ORDRE N° 3, du 1^{er} septembre. — *Service journalier*, comme suit : 5 1/2 heures du matin : Diane; — 6 h. : Appel dans les chambres; — 6 1/2 h. : Appel en armes et sortie pour l'exercice; — 7 h. : Exercices divers pour l'infanterie et les sapeurs; — 7 à 8 1/2 h. : Théorie pour les guides; — 9 h. : Les guides montent à cheval avec l'état-major; — 7 à 8 1/2 h. : Théorie pour l'état-major; — 9 h. : L'état-major monte à cheval pour reconnaissances, etc., accompagné des guides; — 10 1/4 h. : Soupe du matin; — 11 h. : Garde montante; — 11 à 12 h. : Théorie pour les officiers et sous-officiers de l'infanterie; — 12 1/4 h. : Diner des officiers; — 2 1/2 h. : Appel en armes et exercices pour l'infanterie et les sapeurs; — 7 h. : Soupe du soir; — 8 h. : Retraite; — 9 h. : Appel dans les chambres pour les troupes casernées et rentrée aux logis, pour les sous-officiers et guides logés en ville; — 9 1/2 h. : Extinction des feux; — 10 h. : Rentrée des officiers aux logis. Les trois coups de canon réglementaires sont tirés.

ORDRE N° 4, du 1^{er} septembre. — Le rapport a lieu tous les matins à 10 1/2 heures, au bureau du chef d'état-major. Doivent s'y présenter : l'adjutant-général, les commandants de brigades, le commissaire des guerres, le médecin et l'ingénieur de la division, le vétérinaire d'état-major, l'instructeur-chef. Les officiers d'état-major doivent chaque jour prendre connaissance des ordres inscrits.

ORDRE N° 5, du 1^{er} septembre. — Service de jour et de garde : réglementaire. Une grand'garde devant le château et une garde de caserne, toutes deux de 20 hommes, fournissant 3 factionnaires; les signaux donnés par la garde de caserne et répétés par la grand'garde. Les gardes vont aux exercices, laissant 3 plantons à chaque poste.

ORDRE N° 6, du 1^{er} septembre. — Réception des troupes à leur arrivée par des officiers de l'état-major.

ORDRE N° 7, du 1^{er} septembre. — Tenue, conformément au règlement; indication des salles de théorie et du service de la poste.

ORDRE N° 8, du 1^{er} septembre. — Répartition des bataillons dans les brigades, savoir : I. Brigade, bataillons Hermentat et Colomb; — II. Brigade, bataillons Nikles et Paschoud; — III. Brigade, bataillons Mayer et Schorderet.

La compagnie de sapeurs avec les sapeurs d'infanterie y annexés et les guides restent sous le commandement direct de la division. Prescriptions diverses sur le service journalier des brigades, les rapports de situation des bataillons et des brigades, la lecture des articles de guerre, l'heure des distributions de vivres et fourrages, etc.

ORDRE N° 9, du 3 septembre. — Contenant douze réprimandes et avis sur la manière dont le service intérieur a été fait jusqu'à ce jour. M. le lieutenant-colonel fédéral Bachofen nommé, jusqu'à nouvel ordre, officier de jour pour la division attendu que MM. les colonels assistent aux leçons de théorie et aux reconnaissances du terrain.

ORDRE N° 10, du 4 septembre. — Dislocation ensuite des événements de Neuchâtel (voir ci-dessous).

3 septembre. — Le pauvre camp d'Yverdon a du guignon! Déjà renvoyé deux fois,

le voilà maintenant en déconfiture par suite des nouvelles de Neuchâtel. Pendant le dîner d'aujourd'hui, la nouvelle de l'insurrection royaliste arrive; émotion générale, vive surtout à la table des officiers neuchâtelois, dont plusieurs veulent partir aussitôt. Le lieutenant-colonel Philippin leur adresse un petit speech, qui est fort acclamé; de son côté, le colonel Bourgeois se lève et recommande le calme. Un moment après, le colonel Bourgeois reçoit la nouvelle de l'envoi de commissaires fédéraux à Neuchâtel, ainsi que des troupes sous son commandement. Dans l'après-midi, nos deux bataillons bernois partent par Estavayer pour aller joindre le reste de leur effectif à Anet et entrer à Neuchâtel. A 1 1/2 heure, les officiers d'état-major et les guides n'en montent pas moins à cheval pour aller faire une reconnaissance toute pacifique du côté de Mathod et de Valeyres. La troupe a été exercée au service de sûreté dans les environs de la ville.

4 septembre. — Les sapeurs sont arrivés aujourd'hui. On annonce l'arrivée pour midi des hommes des bataillons vaudois dont les cadres sont ici, et l'on s'attend à ce que la réunion va se transformer en campagne. — Dans la matinée, on apprend que Neuchâtel a été repris. Les officiers d'état-major sont sortis en reconnaissance avec les guides du côté de Pomy; il leur a été recommandé de ne pas s'écarter à plus d'une lieue. Un bateau à vapeur doit toujours rester au quai à la disposition de l'état-major de la division. Le colonel Bourgeois s'embarque sur le *Jura* pour Neuchâtel à 11 1/2 heures, laissant le commandement de la division au colonel Veillard. Dans l'après-midi, les cadres des bataillons vaudois arrivent. Le bataillon Hermenjat est détaché sur Ste-Croix; les cadres du bataillon Paschoud sortent de caserne pour loger chez le bourgeois avec le reste de la troupe.

5 septembre. — Le colonel Bourgeois est revenu hier soir de Neuchâtel. Le camp d'instruction continuera son cours le mieux possible. Les bataillons détachés vont rejoindre dans deux ou trois jours pour reprendre les manœuvres. Les officiers d'état-major, accompagnés des guides, vont l'après-midi en reconnaissance par Donneloye et Bioley-Magnoux; la troupe est exercée au service de sûreté du côté des Tuilières.

6 septembre. — A sept heures du matin, les officiers d'état-major et les guides partent en reconnaissance pour deux jours sur Combremont. Les cadres du bataillon neuchâtelois, licenciés, sont partis ce matin par le bateau pour Neuchâtel. Ce bataillon sera remplacé par un bataillon bernois (n° 16). La troupe continue l'exercice dans les environs de la ville et fait l'école de ligne par une pluie battante.

7 septembre. — Sermon sur la place d'armes; messe à la chapelle pour les catholiques; parade après le service divin; l'après-midi il devait y avoir promenade militaire dans la direction de Mathod; la pluie l'a fait échouer.

8 septembre. — La pluie continue; il n'y a cependant pas beaucoup de malades; les bivouacs seront pénibles et le passage des marais de la Thièle fort difficile; néanmoins, toutes les dispositions sont prises pour la dislocation de la division. — Demain les manœuvres commenceront. Il y aura :

1° Une *division ennemie* (brigades Audemars et Bachofen), commandée par le colonel Veillard, et composée de deux brigades. La première brigade (bataillons 46 et 16) sera cantonnée demain à Orbe et environs; la 2^{me} (bat. Nickles, 1/2 bat. Greyerz et une compagnie de carabiniers) sera cantonnée à Grandson et environs; les armes spéciales de cette division, savoir : une batterie d'artillerie (Soleure), trois compagnies de dragons, (Francey, Kaufmann, Karlen) un tiers compagnie de guides, un quart compagnie de sapeurs, seront cantonnées sur la ligne dès Orbe à Grandson. L'état-major de division à Mathod.

2° Une *division fédérale* (colonel Fogliardi), bataillons Mayer, Paschoud, 1/2 bataillon Schorderet, 1 batterie (Vaud), 1 compagnie de dragons (Vaud), 3 compagnies de carabiniers (Vaud, Neuchâtel, Valais), cantonnés le 9 d'Yverdon à Essertines, pour défendre la ligne de la Thièle. Ils sont plus forts en carabiniers que l'étranger, mais celui-ci a la supériorité en infanterie et cavalerie.

PRESCRIPTIONS

CONCERNANT L'EXÉCUTION DES MANŒUVRES DE CAMPAGNE DE LA DIVISION
DE L'OUEST, EN SEPTEMBRE 1856 (*lithographiées*).

Les manœuvres de campagne doivent présenter aux troupes une image de la guerre, tout en fournissant aux commandants et chefs de corps l'occasion de s'exercer à disposer et à employer les troupes sur le terrain et contre l'ennemi.

Les deux partis doivent agir d'après les dispositions générales et observer réciproquement les règles suivantes :

a) Une position qui est occupée et déterminée conformément aux principes de la tactique doit être respectée par l'adversaire, c'est-à-dire que celui-ci développera ses efforts et prendra ses dispositions devant cette position lorsqu'il voudra procéder à l'attaque.

b) Il sera tenu compte de l'*effet des armes*, ainsi que cela a lieu dans la réalité.

En conséquence et en règle générale, l'artillerie et la cavalerie ne pourront demeurer à portée du feu de tirailleurs à couvert; l'infanterie et la cavalerie ne se déploieront pas à portée de la mitraille; les tirailleurs et l'artillerie n'occuperont pas sans être couverts une plaine dominée par la cavalerie.

c) Dans les exercices de guerre, c'est en général le parti qui a à combattre des forces supérieures qui se trouve en désavantage au point de vue tactique qui doit céder, parce qu'ici on ne peut pas, comme dans la réalité, compter sur une compensation par la supériorité morale.

d) Le commandant du corps d'attaque doit donner à l'adversaire *une raison suffisante de céder*, en mettant dans un état désavantageux tout le corps ou telle partie du corps qui doit entraîner la retraite du corps entier, ainsi, par exemple, il doit menacer un point faible de la position par des forces supérieures. Le corps de défense n'est nullement restreint à une résistance passive; il emploie une défense active là où elle peut être efficace.

e) Les commandants, de part et d'autre, commenceront et poursuivront les manœuvres conformément aux dispositions générales. Ces dispositions ne peuvent, toutefois, que déterminer le but des manœuvres et la division des troupes en plusieurs colonnes, parce que les formations et les mouvements du combat doivent dépendre des circonstances du moment et de la nature du terrain. La coïncidence exacte dans des marches combinées est considérée comme la chose principale.

f) Les exercices de guerre doivent se faire sans précipitation, et l'on doit pouvoir convenablement apprécier l'action des armes entre elles et relativement au terrain. Le parti attaquant ne doit pas avancer avec une impétuosité qui soit contraire aux règles du combat réel.

g) Les troupes, de part et d'autre, ne s'approcheront pas au-delà de cent pas de distance, et la cavalerie ne chargera pas à une distance plus rapprochée de cinquante pas, ensorte que lorsque les assaillants seront parvenus jusqu'aux distances données de l'adversaire, ils ne pousseront pas plus avant, bien qu'il puisse être prescrit dans la disposition générale que cet adversaire doit céder.

h) Lorsque le corps qui cède bat en retraite, la poursuite doit être interrompue de

manière à rendre possible la continuation régulière des manœuvres. Les deux partis seront distingués par la différence dans la tenue, savoir : Le corps étranger toujours en capote, le corps suisse en veste ou grande tenue. Les officiers des deux partis seront en capote.

Le commandant de la division de l'Ouest sera suivi d'un guide, portant un petit drapeau *blanc*; on le reconnaîtra à cette marque distinctive, et il pourra par ce moyen se transporter d'un parti à l'autre, sans que personne puisse entraver son passage immédiat, sous quelque prétexte que ce soit. Il en sera de même pour M. le colonel-inspecteur et les officiers et guides attachés à l'état-major de la division, lesquels porteront, comme marque distinctive, un ruban blanc à leur coiffure.

Il est formellement défendu de faire des prisonniers, afin d'éviter des mêlées et des collisions qui pourraient devenir sérieuses.

i) Il est interdit en général de tirer dans les localités et les bâtiments où il y aurait quelque danger; les cours et enceintes fermées ne pourront être traversées, ni devenir un objet d'attaque ou de défense. Tout champ semé ou en culture sera considéré comme impraticable et l'on évitera d'y passer.

k) Les ponts qui, par manque de solidité, ne peuvent être passés par l'artillerie, seront gardés par un sapeur.

l) Le commandant de la division de l'Ouest se réserve d'arrêter les manœuvres chaque fois qu'il le jugera convenable; à cet effet, il fera donner le signal de la diane, qui sera successivement répété de corps en corps dans les deux partis.

m) Lorsque l'heure destinée à la manœuvre approchera, celui des deux partis qui sera prêt le premier tirera un coup de canon, et les manœuvres ne pourront commencer que lorsque le parti opposé lui aura répondu par le même signal.

n) Pour faire terminer les manœuvres, on donnera le signal « l'assemblée » qui se répètera comme le précédent; à ce signal, l'infanterie du parti encore attaquant mettra l'arme au pied, et la cavalerie le sabre dans le fourreau.

Yverdon, le 8 septembre 1856.

Le Commandant de la division de l'Ouest,
Signé : BOURGEOIS-DOXAT.

9 septembre. — Le beau temps semble venir. Chaque corps va prendre ses cantonnements de droite et de gauche; la division Veillard (brigades Audemars et Bachofen) va se cantonner sur toute la ligne dès Orbe à Grandson, la division Fogliardi dès Yverdon à Essertines. Partout les troupes ont été bien accueillies; la réception faite à la brigade Audemars à Orbe, tant par la municipalité que par les habitants, a été des plus cordiales.

10 septembre. — Les hommes et les chevaux ont pris encore leur premier repas chez les bourgeois. A 8 heures, toutes les troupes étaient en mouvement pour l'attaque et la défense de la ligne de la Thièle. La cavalerie, les bagages et une section d'artillerie formant l'aile droite de la division ennemie passèrent par Chavornay, Corcelles, le Villaret, tendant vers Cressy et Pomy (l'artillerie et son escorte vinrent tout droit de Chavornay sur Ependes); le centre, composé de trois demi-bataillons passa les marais et la Thièle au pont d'Ependes et sur un pont jeté par les sapeurs un peu au-dessus. L'aile gauche opéra de Grandson sur Yverdon. Sur ces divers points les engagements furent assez vifs. Une section d'artillerie et un bataillon d'infanterie du corps Fogliardi eurent leur retraite coupée sous Ependes. Après le passage de la Thièle, l'aile droite et le centre firent leur jonction entre Belmont et Cressy (l'artillerie ayant déjà rejoint à Ependes), et s'avancèrent sur Pomy où ils trouvèrent déjà

l'aile gauche sur l'emplacement du bivouac. Le bivouac est établi sur le plateau au sud de Pomy, à droite et à gauche de la route. La cavalerie et l'artillerie sont cantonnées à Ursins et Cuarny, l'état-major à Pomy. Le colonel Bourgeois et le colonel Zimmerli s'y trouvent. Pendant toute la journée, M. le colonel Bontems a suivi les manœuvres à cheval, en amateur. Le corps Fogliardi bivouaque à Donneloye.

11 septembre (jeudi). — La division Veillard part du bivouac de Pomy à 8 heures du matin, après que les soldats ont mangé la soupe. Il s'agit de passer la Mentua. La division est toujours divisée en deux brigades opérant à forte distance. La première (brigade Audemars) se porte sur Ursins où elle se joint à la cavalerie; elle a une section d'artillerie de plus qu'hier. Une section d'artillerie, le demi-bataillon Kernén et quelques sapeurs font une fausse attaque d'Orzens sur Biolay-Magnoux; trois bataillons, la cavalerie et une section d'artillerie vont jusqu'à Oppens pour passer la Mentua vers la Tuilerie.

A la Tuilerie, deux bataillons (Hermenjat et Morgenthal) et la section d'artillerie prennent le chemin qui tend sur Bioley, sur la rive gauche de la Mentua, tandis que les deux compagnies de cavalerie Francey et Kaufmann et le bataillon Aubert, sous le commandement du major Quinclet, tournent par Ogens et viennent prendre l'ennemi en flanc derrière Bioley-Magnoux au moment où il faisait sa retraite.

L'engagement a été vif, sous le château de Bioley entr'autres. Les deux artilleries se contre-battaient à travers le ravin.

Pendant ce temps, la brigade Bachofen arrivait par la grande route de Pomy à Donneloye. Le corps Fogliardi battit en retraite, suivi de très près, surtout par la cavalerie. Il alla prendre ses bivouacs, près de Vuissens et Démoret. La division Veillard le poursuivit jusqu'à Prahins où elle prit ses bivouacs à 4 heures du soir. La cavalerie fut cantonnée à Prahins et Chanéaz; les chevaux de l'artillerie bivouaquèrent.

12 septembre (vendredi). — La division attaquante a quitté le bivouac de Prahins à 9 heures du matin. L'aile gauche (brigade Bachofen) s'est portée directement sur Démoret. L'aile droite (brigade Audemars) s'est portée sur Vuissens et sur le chemin entre Vuissens et Prévondavaux, agissant contre l'aile gauche de l'ennemi posté entre Démoret et Vuissens, et menaçant son flanc gauche par un bataillon (commandant Hermenjat) et la cavalerie.

Le corps Fogliardi s'est retiré sur Combremont-le-Petit, après avoir défendu essentiellement deux positions, savoir le plateau de Vuissens par de l'infanterie et de la cavalerie, et celui de Combremont-le-Petit par toutes ses armes. Autour de Vuissens, la division Veillard a engagé simultanément ses armes réunies, entr'autres sa cavalerie qui a eu l'occasion de faire plusieurs charges dans de bonnes conditions.

Entre Démoret et Combremont-le-Petit, les brigades Bachofen et Audemars ont fait leur jonction et ont fait avancer de front leurs bataillons sur deux lignes avec la cavalerie, tandis que deux bataillons (Kernén et Morgenthal) et deux sections d'artillerie prenaient les hauteurs à droite et s'avançaient sur le flanc gauche du corps Fogliardi, solidement établi à Combremont-le-Petit. Le mouvement de cette aile droite et les attaques de front forcèrent l'ennemi à se concentrer plus en arrière sur Combremont-le-Grand, en avant duquel il plaça son artillerie et ses colonnes d'infanterie dans des positions très avantageuses.

Les sept bataillons de la division Veillard firent dès lors un mouvement concentrique sur Combremont-le-Grand; l'aile gauche (brigade Bachofen) s'engagea vivement vers le battoir, ainsi que la cavalerie; tandis que l'artillerie de la division Veillard sur la droite battait en écharpe à travers le ravin et que les deux bataillons de l'aile

droite passaient le ravin et arrivaient par le plateau de Combremont-le-Grand sur le flanc gauche du corps Fogliardi. Alors, comme il était convenu et au signal du colonel Bourgeois, le combat cessa, le programme ayant été suivi comme il avait été fixé. Le corps Fogliardi resta à Combremont-le-Grand; la division Veillard se rallia sur le plateau de Combremont-le-Petit, forma sa colonne en bon ordre et regagna Démoret, musique en tête, pour prendre son bivouac près de Démoret, à 4 heures. Les chevaux ont été cantonnés à Mollondins, Démoret, Vuissens, Prévondavaux, Dénézy.

Demain, dit-on, manœuvres et bataille sur le beau plateau d'ici à Combremont, puis retour dans les bivouacs.

La distribution de la paille a amené quelques désordres à Démoret entre Vaudois et Bernois, qui se sont du reste bientôt apaisés par la présence du colonel Audemars. A 9 heures, le bivouac était resplendissant de feux, d'un magnifique clair de lune et de gaieté malgré les fatigues de la journée. Les avant-postes bien organisés et vigilants.

13 septembre (samedi).— Les hommes se sont bien reposés au bivouac cette nuit; la plupart des compagnies, déjà instruites par l'expérience, avaient fabriqué des abri-vent en branchages, recouverts de paille et de branches d'arbres, pour se préserver des fortes rosées. Le temps est magnifique sans être trop chaud. Aujourd'hui, on doit recommencer l'attaque d'hier contre Combremont.

La division Veillard a quitté son bivouac de Démoret à 9 heures, pour attaquer de nouveau les positions du corps Fogliardi vers Combremont. Les troupes s'avançaient sur un terrain découvert où elles devaient faire des manœuvres de ligne avec toutes les armes réunies. Les deux brigades attaquantes (Audemars et Bachofen) se sont formées chacune sur deux lignes, savoir :

Brigade Audemars :

Aile droite, 1^{re} ligne, bataillon Hermenjat.

Id. 2^e » » Kernén.

Centre, 1^{re} » » Aubert.

Id. 2^e » » Morgenthal.

Brigade Bachofen :

Aile gauche, 1^{re} ligne, bataillons Meyer et Sprüngli.

Id. 2^e » » Greyerz.

NB. Ces bataillons tactiques ne comprenaient chacun que l'effectif d'un demi-bataillon.

La batterie d'artillerie (Soleure) était répartie comme suit : une section à l'aile droite, une section au centre, une section en réserve au centre avec une comp. de cavalerie (Vaud). La compagnie de carabiniers (n° 8) à l'aile gauche. Les deux compagnies de cavalerie Berne et Soleure au centre.

Les premiers feux ont commencé entre le moulin de Vuissens et Combremont-le-Petit. De là les troupes Fogliardi se sont retirées en bon ordre sur la forte position de Combremont-le-Grand, tandis que la division Veillard s'avancait sur deux lignes régulières et bien dessinées vers cette position.

Arrivée à Combremont-le-Petit, l'aile droite de la division Veillard et la section d'artillerie se sont avancées vers le ravin pour passer sur le plateau de Combremont-le-Grand par la droite, et prendre le village sur son flanc gauche.

Le centre s'avança par le chemin du battoir; l'aile gauche au-dessus du battoir. Sur ce coteau eut lieu un engagement très vif pendant 1/4 d'heure, dans le meilleur ordre, les troupes s'avancant docilement à la voix de leurs chefs dans les positions convenues jusque sur le plateau de Combremont-le-Grand. L'artillerie d'une et d'au-

tre part se contrebattait à travers les ravins, toutes deux dans des emplacements favorables. La cavalerie, vu le terrain, dut rester en réserve. La troupe Fogliardi, après une pointe offensive vigoureuse de ses bataillons en masse, se retira derrière le village, vu qu'elle était menacée en flanc gauche par les deux bataillons Hermenjat et Kernen qui, après avoir gravi le ravin, apparaissaient sur le plateau de Combremont-le-Grand dans une position très avantageuse pour le mouvement. Ces deux bataillons restèrent sur le plateau à droite pendant que les autres bataillons de la division Veillard opéraient leur retraite au-delà du battoir et du ravin, comme il était convenu. Une seconde attaque allait recommencer, quand le colonel Bourgeois fit sonner l'assemblée. Le corps Fogliardi était déjà rentré dans son camp à Combremont-le-Grand ; le corps Veillard réorganisa sa colonne et revint prendre son bivouac de la veille à Démoret, vers les 2 heures. Les distributions s'y sont faites le soir régulièrement et calmement ; chacun a sa paille et son bois. Les malades et éclopés avaient été laissés au bivouac pour la garde et la cuisine. A 2 heures les rations ont été touchées et à 5 heures on mangeait une excellente soupe sur toute la ligne.

Demain, service divin, puis départ pour les cantonnements, car dès demain la division Veillard commence à céder devant la division Fogliardi, renforcée d'un bataillon fribourgeois, et à battre en retraite sur Yverdon, où l'on pourra rentrer lundi soir. Il paraît qu'on n'ira pas à Lucens et Moudon.

14 septembre (dimanche). — La division Veillard est sortie du bivouac à 8 heures du matin, pour aller dans la direction de Combremont-le-Petit, au-devant du corps Fogliardi ; celui-ci devait cette fois prendre l'offensive, renforcé du bataillon fribourgeois Gerbex, arrivé pendant la nuit. La brigade Audemars se porta sur la droite autour de Vuissens ; la brigade Bachofen sur la gauche vers le moulin entre Démoret et Combremont-le-Petit. Le corps Fogliardi attaqua vivement et un de ses bataillons, quoique retenu par la brigade Bachofen, put pénétrer au bivouac de la division Veillard, au moment même où les derniers chars de bagage en partaient. Cependant les deux brigades Audemars et Bachofen firent leur jonction en bon ordre au carrefour du bois vers la Scie ; l'aile gauche se retira sur l'emplacement de l'ancien bivouac de Prahins, tandis qu'un bataillon de la brigade Audemars (bataillon Morgenthal) occupait le village de Prahins et que les trois autres bataillons de la brigade Audemars avec la compagnie de cavalerie Francey, maintenaient, tout en se retirant, les hauteurs de Chanéaz, contre le corps Fogliardi qui cherchait à tourner l'aile droite de la division Veillard. Dès les hauteurs de Chanéaz, l'aile droite se replia sur Prahins et le chemin de Biolay-Magnoux, serrée de près par le corps Fogliardi qui, renonçant à sa manœuvre tournante, se concentra vers Prahins. Dans le village et ses environs eut lieu un engagement très vif et intéressant par ses péripéties. La cavalerie, chargeant dans la rue, retint un bataillon du corps Fogliardi qui s'avancait sur les talons d'un bataillon de la brigade Audemars, menaçant en flanc les bataillons de la brigade Bachofen aux prises sur l'emplacement du bivouac.

Il y eut dans le village un moment de confusion résultant de l'apparition du bataillon Gerbex, qui, étant en capote, fut pris pour un bataillon de la division Veillard. La retraite s'effectua de Prahins en bon ordre sur Biolay-Magnoux et Orzens d'un côté ; et sur Cronay de l'autre. Le corps Fogliardi alla cantonner à Donneloye et environs. La division Veillard prit ses cantonnements comme suit : Le bataillon Hermenjat à Biolay-Magnoux ; le bataillon Aubert et l'état-major de la brigade Audemars, à Orzens, les bataillons Kernen et Morgenthal à Gossens, Ursins, Valleyres ; l'état-major de la

brigade Bachofen à Cronay, avec l'état-major de la division étrangère. Les bataillons Nickles, Greyerz, Sprüngli, l'artillerie, la cavalerie et les carabiniers à Cronay, Cuarny, et Pomy. Le service divin annoncé n'a pu avoir lieu dans la division Veillard.

15 septembre (lundi). — La division Veillard devait, ce jour-là, abandonner la ligne de la Mentua, pour se replier par Pomy sur Yverdon. La gauche de sa ligne était gardée par la brigade Bachofen sur les hauteurs de Cronay. Au centre se trouvait, à Biolay-Magnoux, au-delà de la Mentua en avant du pont, le bataillon Hermenjat, et en-deça de la Mentua les bataillons Kernén et Morgenthal à Gossens et en avant d'Ursins; sur la droite, à Orzens et au-delà dans la direction d'Oppens, pour surveiller le passage de la Mentua sous Biolay et sous Ogens: le bataillon Aubert, une section d'artillerie et un peloton de cavalerie. Les troupes de la défensive prirent les armes à la pointe du jour et attendirent plusieurs heures l'ennemi. A 9 heures, on vit quelques carabiniers attaquer Biolay-Magnoux par le flanc gauche et à revers, et de l'infanterie avec des bagages descendre dès Ogens vers la Mentua, encore à la distance d'une lieue et demie. Le bataillon Hermenjat se replia, comme il en avait reçu l'ordre, sur le pont de la Mentua, pour rallier le gros de sa colonne. Mais pendant ce temps, le gros de l'ennemi, concentré sur sa droite, avait passé la Mentua sous Donneloye, et, comme il était naturel qu'il s'avancât le plus directement possible sur Yverdon, c'est à dire par Cronay, pour couper la ligne de retraite de la division Veillard, dont la droite avait un long chemin à faire autour de l'aile gauche pour gagner la direction d'Yverdon, l'aile gauche Veillard fut renforcée au détriment du centre par le retrait des deux bataillons Kernén et Morgenthal qu'on rassembla sur Cronay par ordre du commandant de division. Cette manœuvre, justifiée du reste par les prévisions naturelles, faillit coûter cher à la brigade Audemars en ce que le gros du corps Fogliardi, après avoir passé la Mentua à Donneloye, n'attaqua que faiblement la position de Cronay et porta son principal effort par un à gauche dans le flanc du ravin contre l'aile droite Veillard, soit pour la prendre en flanc, soit pour lui couper la retraite. Le bataillon Hermenjat ayant heuseusement un peu d'avance remonta rapidement le coteau à travers champs, maintenant la hauteur contre l'ennemi par une chaîne s'étendant fortement à gauche; ce bataillon eut pendant quelques instants sur son flanc droit le gros de l'ennemi, savoir deux bataillons, une batterie et de la cavalerie; mais, vu la nature du terrain tout coupé de haies et de fossés, dans lequel le corps Fogliardi avait hardiment engagé ses chevaux, ces armes ne purent agir que faiblement contre le bataillon Hermenjat et ne purent l'empêcher de gagner à couvert, derrière des haies et des ravins, la hauteur et la route d'Orzens à Ursins. Arrivé sur cette route et ayant ainsi gagné sa ligne de retraite, le bataillon Hermenjat fit face à l'ennemi pour attendre l'aile droite restée à Orzens sous le commandement direct du colonel Audemars. Mais celle-ci avait déjà vu le danger; elle ne pouvait rester dans sa position d'Orzens du moment que le centre était aussi fortement attaqué; elle rejoignit le bataillon Hermenjat un moment après l'arrivée de celui-ci sur la route, et toute la colonne se replia promptement sur Ursins, n'ayant plus aucune crainte d'être coupée ou menacée en flanc sur sa ligne de retraite. Dès lors, le corps Fogliardi se trouva derrière la division Veillard, maintenu à distance par la cavalerie qui ne put cependant empêcher l'artillerie de prendre une très bonne position enfilant la route d'Ursins. Une compagnie et demie de tirailleurs du bataillon Aubert, postés sur la droite d'Orzens pour recevoir l'aile gauche tournante du corps Fogliardi, se trouva trop à droite pour rejoindre par la route d'Orzens à Ursins; ils durent se porter plus en arrière et rejoignirent à Pomy, à travers bois et champs. En avant de Pomy, la brigade Audemars fit sa jonction avec la brigade Bachofen et prit position pour livrer bataille comme suit :

L'artillerie à droite et à gauche de la route, enfilant le long rayon tendant sur Ursins et le défilé du bois; celle de droite était derrière un épaulement préparé d'avance; à droite de la route et de l'artillerie, un peu en arrière: les trois compagnies de dragons; plus à droite encore, occupant le bois pour protéger le flanc droit de la position: le bataillon Aubert, tout en tirailleurs. La ligne d'infanterie était formée des trois bataillons Kernen, Morgenthal et Hermenjat en échelons, la droite (Kernen) en arrière, se reliant à gauche avec la brigade Bachofen. Après un mouvement offensif de la division Veillard, des feux et manœuvres de toutes les armes réunies, la division Veillard opéra sa retraite par la droite, le bois ayant été forcé; les bataillons Kernen et Morgenthal descendirent le pré sous Pomy; l'artillerie, la cavalerie, le bataillon Hermenjat et l'aile gauche se retirèrent par le village, passant le défilé sous le feu des bataillons Fogliardi (bataillon Paschoud entr'autres) qui s'avançaient toujours par leur gauche sur Pomy et qui menacèrent gravement la queue de la colonne en retraite. Il est vrai que la division Veillard s'attendait à la fin des opérations en avant de Pomy et non en arrière.

Dès lors, les opérations étaient terminées. Le corps Fogliardi resta à Pomy pour bivouaquer, la division Veillard alla prendre ses cantonnements chez les bourgeois à Yverdon, Grandson et environs.

16 septembre. — A 9 heures, toute la division de l'Ouest se rassembla sur la route d'Yverdon à Lausanne, la droite aux bords, pour l'inspection. La colonne entra en ville dans l'ordre suivant: sapeurs du génie, carabiniers, brigade Audemars, brigade Bachofen, artillerie, cavalerie, brigade Fogliardi; et vint se ranger sur la place d'armes d'Yverdon, tout autour de la place, la droite près de la gare, face à la ville, la gauche vis-à-vis, face au lac; l'artillerie derrière la division Veillard, la cavalerie sur deux lignes au fond de la place, entre la division Veillard et la brigade Fogliardi, face au Jura; les bataillons (soit demi-bataillons) en colonne serrée par pelotons, à une quinzaine de pas les uns des autres; les deux musiques, toutes les fanfares et tambours réunis au centre, moins deux tambours par bataillon. Le colonel Zimmerli a procédé à une inspection rapide; puis le colonel Bourgeois a rassemblé tous les officiers devant le front, leur a adressé quelques paroles et les a conduits au colonel Zimmerli qui les a complimentés sur le zèle et la bonne tenue des troupes, ainsi que sur la conduite des manœuvres. Le défilé a eu lieu ensuite devant l'état-major placé vers la route de la gare; puis les bataillons furent massés vers la gauche, et le colonel Bourgeois adressa ses remerciements à la troupe pour sa conduite. La soupe fut mangée et les départs commencèrent aussitôt. L'état-major et un certain nombre de troupes restèrent à Yverdon jusqu'au lendemain.

— Quant à la conduite et à la tenue des troupes, voici les observations critiques que nous avons recueillies. — Armement et équipement: généralement bons. — Infanterie: souvent trop débandée dans les marches et les manœuvres de tirailleurs; officiers subalternes pas assez fermes dans la surveillance. — Carabiniers: peu de pratique des manœuvres d'armes combinées, agissant trop pour eux sans s'inquiéter du reste. — Artillerie: trop lente à prendre position et à repartir. — Dragons: supérieurs à ce qu'on en attendait et bien formés à des mouvements rapides. — Guides: remarquables par leur zèle, leur activité et leur intelligence, mais un peu lourds pour leur pénible service. — Plus tard les éloges.

En somme, cette première expérience a montré que l'institution était bonne et pouvait produire d'utiles résultats dans l'avenir. Les dommages causés aux propriétés ne s'élèveront guère à plus de trois mille francs.

On nous annonce la prochaine publication de l'*Annuaire militaire vaudois*, petite brochure in-12, qui paraîtra dans le courant de Novembre, au prix de 60 centimes, dans la même forme qu'en 1855 et avec des adjonctions importantes, telles que des données statistiques sur le militaire fédéral et cantonal, un répertoire alphabétique et chronologique des lois, ordonnances et règlements militaires de la Confédération et du Canton, etc.